



# PROJET PEDAGOGIQUE SECTEUR ENFANCE

3-10 ans



Association Socioculturelle et de Liens Intergénérationnels (ASSOLI)  
7, rue Saint Nicolas - 85230 BEAUVOIR SUR MER

[www.assoli.fr](http://www.assoli.fr)

02.51.54.83.87

[assoli.enfance@orange.fr](mailto:assoli.enfance@orange.fr)

## SOMMAIRE

|   |            |
|---|------------|
| <b>QU'EST-CE QU'UN PROJET PEDAGOGIQUE ?</b>                                   | <b>P2</b>  |
| <b>QUI L'ELABORE ?</b>  | <b>P2</b>  |
| <b>COMMENT CELA FONCTIONNE ?</b>  | <b>P2</b>  |
| <b>L'ASSOLI</b>   | <b>P3</b>  |
| <b>LE PROJET EDUCATIF DE L'ASSOCIATION</b>                                    | <b>P4</b>  |
| <b>L'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS (ACM)</b>                                   | <b>P5</b>  |
| <b>L'EQUIPE D'ANIMATION MISSIONS DE L'EQUIPE</b>                              | <b>P9</b>  |
| <b>LES REUNIONS</b>   | <b>P10</b> |
| <b>L'EVALUATION DU PROJET</b>   | <b>P11</b> |
| <b>DEMARCHE PEDAGOGIQUE</b>   | <b>P11</b> |
| <b>ACCUEIL DES MINEURS ATTEINTS DE TROUBLE<br/>DE LA SANTE OU DE HANDICAP</b> | <b>P17</b> |
| <b>FONCTIONNEMENT ET SERVICES</b>   | <b>P18</b> |
| <b>JOURNEE TYPE EN PERIODE DE VACANCES SCOLAIRE<br/>ET MERCREDI</b>           | <b>P19</b> |
| <b>ACCUEIL TYPE AVANT ET APRES L'ECOLE</b>                                    | <b>P20</b> |
| <b>CARACTERISTIQUES DU PUBLIC</b>   | <b>P21</b> |
| <b>LE TROUSSEAU DE L'ENFANT POUR L'ACCUEIL DE LOISIRS</b>                     | <b>P23</b> |



## QU'EST-CE QU'UN PROJET PEDAGOGIQUE ?

Un projet pédagogique est un texte dans lequel nous définissons **les axes principaux de notre travail**. Il pose une organisation préalable à l'accueil des enfants.

**C'est un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents et les enfants**, ce qui permet de donner le sens aux activités proposées.

Un projet pédagogique est écrit en fonction des locaux, de l'environnement, du public et des personnes qui le font vivre. C'est pourquoi **ce projet est propre à l'accueil de loisirs périscolaire, mercredi et vacances scolaire du secteur enfance de l'ASSOLI**.

## QUI L'ELABORE ?

**Le responsable de l'accueil de loisirs**, ici Céline AUGER, **avec l'équipe pédagogique**, en fonction de projet éducatif de l'ASSOLI, lui-même validé par le conseil d'administration.

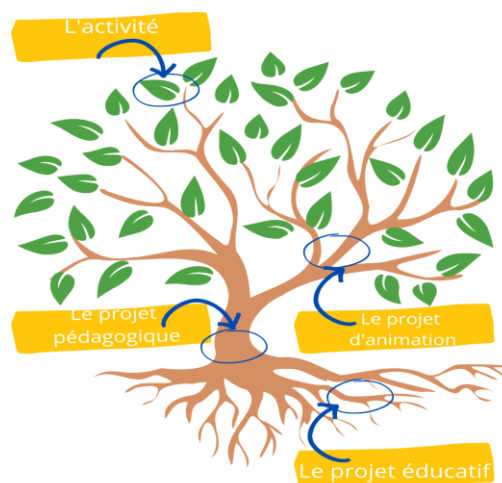
L'équipe d'animation s'engage aussi à **proposer des projets d'animations** suivis sur plusieurs séances (animations autour d'une thématique), projets pouvant correspondre à une fréquentation régulière des enfants. Elle veillera également à proposer **des activités plus ponctuelles afin de satisfaire les enfants venant occasionnellement** (activités manuelles, sportives, jeux, sorties...).

## COMMENT CELA FONCTIONNE ?

Il regroupe **les objectifs généraux** qui représentent notre démarche pédagogique. Pour chacun d'eux, des objectifs opérationnels sont posés par l'équipe pédagogique accompagnés des moyens mis en œuvre pour les atteindre.

Il en découle à chaque période de vacances scolaires **une thématique nouvelle** accompagnée d'une « démarche pédagogique » plus précise, qui assure la cohérence sur la période.

C'est cette thématique qui est **le point de départ pour la conception des plannings d'activités, d'intervenants et sorties, ainsi que les temps forts collectifs**.



L'arbre à projets

# L'ASSOLI

Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2019, les deux associations – l'ALSH la Marelle et l'Office intercommunal Enfance Jeunesse- ont fusionné pour donner naissance à l'ASSOLI (Association Socioculturelle et de Liens Intergénérationnels).

Les équipe de direction et d'animation de l'accueil de loisirs ont pris connaissance du projet éducatif de l'association et feront en sorte **d'atteindre ses objectifs**



- Accompagner le développement de l'autonomie dans le respect des besoins et des caractéristiques de chaque âge (capacités d'initiative, de créativité, prise de responsabilité...)
- Permettre à chacun de développer son esprit critique, de faire des choix et de les assumer.
- Développer l'apprentissage et l'expérimentation de la démocratie.



**L'ÉPANOUISSEMENT ET L'AUTONOMIE DE CHACUN DANS LE RESPECT DE NOS DROITS ET DE NOS DEVOIRS**

- **LE RESPECT** : c'est prendre en considération l'AUTRE, à travers la notion de tolérance, tout en développant l'estime de soi
- **LA SOLIDARITE** : se définit par les notions d'entraide, de partage, d'échanges dans une volonté de faire-ensemble, quel que soit son âge

Les objectifs éducatifs qui en découlent sont





# CARACTERISTIQUES DU PUBLIC

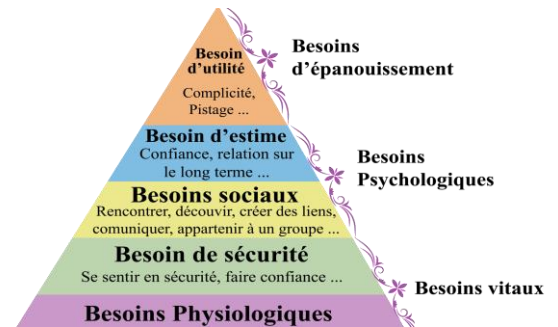


La composition et les compétences de l'équipe, la démarche pédagogique et la création des activités mise en place sont toujours et avant tout adaptées aux besoins de « L'Enfant » selon son âge :

- Les Minions : 3-5 ans
- Les Aventuriers : 6-10 ans



Pyramide de Maslow



|  <p>Les Minions<br/>3-5ans</p>  |  <p>Les Aventuriers<br/>6-10 ans</p>   |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement des capacités motrices</li> <li>• Progression du langage impliquant l'utilisation d'un langage correcte par l'adulte</li> <li>• Questionnement important sur ce qui l'entoure</li> <li>• Mise en place des principales notions spatio-temporelles</li> <li>• Reproduction du réel (jeux d'imitation)</li> <li>• Développement de l'attrait pour l'imaginaire (contes...)</li> <li>• Attention limitée (15 à 20 minutes)</li> <li>• Prise de conscience de la différence fille/garçon</li> <li>• Accroissement de la sociabilisation (jeux collectifs) en conservant un intérêt marqué pour les jeux individuels</li> <li>• Besoin de repères (horaires fixes)</li> <li>• Croissance importante et régulière</li> <li>• Activité physique importante</li> <li>• Besoin de repos</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmentation des capacités physiques, de la motricité, de la coordination des mouvements, de la force...</li> <li>• Energie importante</li> <li>• Besoin de s'identifier à une bande</li> <li>• Besoin de se mesurer aux autres</li> <li>• Adaptation à la vie collective</li> <li>• Curiosité accrue</li> <li>• Attention plus soutenue</li> <li>• Besoin d'expérimenter, de raisonner, de comprendre</li> <li>• Développement des connaissances et de l'esprit critique</li> <li>• Identification et attrait pour les héros, les jeux de rôle</li> <li>• Importance des notions de justice et d'équité</li> <li>• Développement de l'autonomie et des responsabilités dans les tâches de la vie quotidienne et sur les temps d'activités</li> <li>• Maîtrise des outils</li> <li>• Développement de la créativité</li> </ul> |

# L'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS (ACM)

**L'accueil de loisirs est un lieu de socialisation et de loisirs pour les enfants, comme un lieu de travail plaisant et formateur, pour les animateurs.**

Le projet décrit le chemin à **parcourir ensemble**, et où **chacun à son importance**.

L'accueil de loisirs est réservé aux enfants de **3 à 10 ans** (à partir de 2 ans ½ si propre et scolarisé).

## LES LOCAUX :

Il se situe dans les locaux de l'ASSOLI mis à disposition par la commune de Beauvoir sur Mer, au 7 rue Saint Nicolas. La capacité d'accueil totale est de 106 personnes.



Le site de plein pied est totalement accessible aux personnes à mobilité réduite.

## LES HORAIRES D'ACCUEIL ET LA JOURNEE TYPE :

L'accueil de loisirs est ouvert :

- sur les temps périscolaires (pour les enfants scolarisés à Beauvoir sur mer) les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h30 à 9h00 puis de 16h30 à 18h30. Et durant les vacances scolaires avant et/ou après le centre de loisirs. **Ce temps s'appelle accueil matin et/ou soir.** A 16H30, l'équipe d'animation est chargée d'aller chercher les enfants à l'école et de les y amener le matin à 9H00.

- **les mercredis et durant les vacances scolaire, l'accueil se fait** avec ou sans accueil matin et/ou soir, soit en journée avec repas (de 9H00 à 17H00) soit en demi- journée (matin avec repas de 9H00 à 14H00 ou sans repas de 9H00 à 12H00) après-midi (avec repas de 11H30 à 17H00 ou sans repas de 14H00 à 17H00).

Durant la journée, les enfants ont à leur disposition différents jeux d'intérieur, de société, jeux d'extérieur, des livres...pour les temps de jeux spontanés (entre le lancement des activités encadrées)

Des activités variées (activités manuelles, d'expression, des jeux collectifs, des sorties éducatives), individuelles ou collectives sont proposées aux enfants. Toutes ces activités sont élaborées en fonction de l'âge et des besoins des enfants.

Le petit déjeuner est proposé aux enfants accueillis avant l'école ou le centre. Le goûter est proposé à tous les enfants en accueil soir ou au centre.

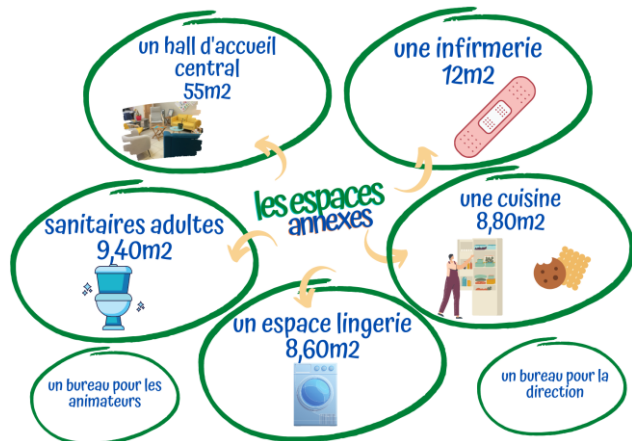
Les enfants sont répartis en **2 groupes, selon leur âge**. Le groupe des Minions (de 3 à 5 ans) et le groupe des Aventuriers (de 6 à 10 ans).

**Chaque groupe possède sa salle** d'accueil et d'activités dédiée et aménagée de façon adaptée à l'effectif et à l'âge des enfants.





Plusieurs salles composent l'équipement de ce secteur, sur un espace total de 420 m<sup>2</sup> :



De plus, les enfants ont à leur disposition une cour extérieure, aménagée d'un toboggan et d'une cabane.



Durant les journées centre, les enfants déjeunent au restaurant scolaire de Beauvoir sur Mer, situé au 1 rue du groupe scolaire, à côté de l'école publique du Gois.



## L'ÉQUIPE D'ANIMATION

**AUGER Céline : Directrice**, son rôle consiste à gérer administrativement le secteur enfance (conformité des locaux, déclaration d'ouverture, enregistrement des présences) et humainement (recrutement des animateurs selon les obligations légales, accompagnement des stagiaires). Elle est garante du respect du règlement du centre par tous, garante du respect du projet pédagogique par les animateurs et garante de la qualité des activités proposées aux enfants. Elle coordonne l'équipe d'animation enfance. Elle veille à entretenir un lien de proximité avec les parents Elle est titulaire d'un BPJEPS Loisirs Tous Publics, du BAFA, du CAP Petite Enfance, du PSC1 (premier secours). Temps de travail : 35h/semaine

**FERREIRA GASPAR Michaël : animateur périscolaire, mercredis et vacances scolaires** chez les Aventuriers. Son rôle est d'accueillir les enfants, de proposer des activités diverses et variées aux enfants. Il gère le gros matériel de l'association, le rangement et l'inventaire des garages ainsi que la réparation du matériel (soit seul, soit avec les agents techniques de la commune).

Il est titulaire d'un BPJEPS Loisirs Tous Public. Temps de travail : 32h/semaine





**COURVALLET Caroline** : animatrice périscolaire, mercredis, vacances scolaires et responsable sanitaire. Son rôle est d'accueillir les enfants, de proposer des activités diverses et variées adaptées aux enfants.

Elle est titulaire du BAFA, du CAP Petite Enfance et du PSC1 (Premiers Secours). Temps de travail : 28h/semaine

**TORRES Clarys** : animatrice périscolaire mercredis et vacances scolaires : son rôle est d'accueillir les enfants, de proposer des activités diverses et variées adaptées enfants. Elle doit faire passer toutes les informations à la direction. **Elle est assistante direction**, elle s'occupe des inscriptions périscolaires et remplace la direction en cas d'absence.

Elle est titulaire du BAFA et du CAP petite enfance. Temps de travail : 32h/semaine

**LAURENT Florence** : animatrice périscolaire mercredis et vacances scolaires : son rôle est d'accueillir les enfants, de proposer des activités diverses et variées adaptées aux enfants. **Elle est aussi référente CME** (conseil municipal d'enfants) sur Saint Gervais.

Elle est titulaire du BPJEPS Loisirs tous publics. Temps de travail : 32h/semaine

**MOURON Marine** : animatrice mercredis et vacances scolaires : son rôle est d'accueillir les enfants, de proposer des activités diverses et variées pour les enfants. Elle doit faire passer toutes les informations à la direction.

Elle est en cours de formation BAFA. Temps de travail : 24h/semaine lissé sur l'année

Toutes ces personnes sont salariées de l'association. **L'équipe est régulièrement enrichie de stagiaires ou vacataires diplômés.**



# LES MISSIONS DE L'ÉQUIPE

## LE DIRECTEUR DU SECTEUR ENFANCE

est responsable du déroulement de l'accueil de loisirs:



1

Il est garant de la sécurité physique, morale et affective des enfants et la mise en oeuvre du projet pédagogique et du règlement intérieur de l'accueil de loisirs.

2

Il est responsable de la préparation en amont de l'ACM (démarche pédagogique et thématique en concertation avec l'équipe, administratif, suivi des inscriptions, recrutement, réservation des sorties et interventions, achat matériel et alimentaires, gestion des réunions d'équipe, communication des programmes aux familles, création d'outils de travail pour les animateurs...)

3

Il est en charge de la gestion quotidienne de l'ACM (administrative, financière et matérielle) et à un rôle de soutien et de formation des animateurs, de suivi et de validation des stagiaires et associe les parents à la vie de l'accueil de loisirs.

Présent et à l'écoute

Juste et droit

Organisé et polyvalent

Social et bienveillant

Inventif et réactif



## L'ÉQUIPE ANIMATEUR

Leurs missions sont:



1

Assurer la sécurité physique, morale, affective et être à l'écoute des enfants.

2

Concevoir, préparer et mettre en oeuvre les activités en cohérence avec la démarche pédagogique de la période d'accueil de loisirs.

3

Encadrer et animer la vie quotidienne.

4

Construire une relation de qualité avec les enfants (qu'elle soit individuelle ou collective) et leurs familles

5

Être garant du projet pédagogique et des différents projets d'animation.

6

Participer à l'accueil, la communication et le développement des relations entre les différents acteurs.

Responsable et autonome

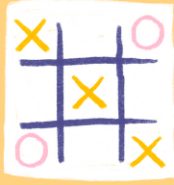
Rassurant et patient

inventif et créatif

Polyvalent et réactif

Bienveillant et accueillant





# ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DE L'AUTONOMIE DANS LE RESPECT DES BESOINS ET DES CARACTÉRISTIQUES DE CHAQUE ÂGE (CAPACITÉS D'INITIATIVE, DE CRÉATIVITÉ, PRISE DE RESPONSABILITÉ...)

## QUESTIONS OPÉRATIONNELLES

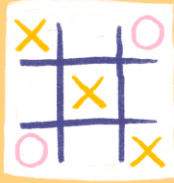
Comment permettre à chacun de trouver sa place dans le groupe ?

- Comment favoriser l'expérimentation des enfants pendant les animations et les temps de vie quotidienne ?

- Comment responsabiliser les enfants sur les différents espaces ?

## MOYENS

- **Présentation des nouveaux enfants et animateurs** (durant les temps d'échanges et de paroles).
- **respecter les rituels quotidiens** de temps communs (rassemblement, temps calme, goûter...).
- **Temps où chacun des enfants pourront proposer de faire découvrir une passion.**
- **Établir des règles de vie avec les enfants** (au début de chaque période) qui seront ensuite affichées dans les locaux sous différentes formes en fonction de l'âge des enfants (celle-ci insiste sur le respect et la politesse).
- **Trombinoscope des métiers du centre** pour que tous les enfants repèrent le personnel et les rôles.
  
- **Encourager les enfants à participer à la vie quotidienne** de l'accueil de loisirs : installation de la salle, rangement, mise en place des ateliers...
- **Liberté de ne pas jouer** : l'enfant, qui, exceptionnellement, ne souhaite pas faire d'activités pourra participer autrement (arbitrage) ou s'orienter vers des coins aménagés ou il pourra se reposer ou faire un jeu calme en sécurité.
- **Aménagement des coins cuisines avec de la vraie vaisselle et ustensiles** afin que les enfants prennent conscience de la fragilité du matériel.
  
- Donner à des enfants **la responsabilité d'un matériel** en libre-service pour la journée
- **Délimiter clairement et afficher les règlements des différents espaces.**
- **Varié le matériel mis à disposition** lorsque le groupe respecte ce qui est déjà installé.



## ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DE L'AUTONOMIE DANS LE RESPECT DES BESOINS ET DES CARACTÉRISTIQUES DE CHAQUE ÂGE (CAPACITÉS D'INITIATIVE, DE CRÉATIVITÉ, PRISE DE RESPONSABILITÉ...)

### QUESTIONS OPÉRATIONNELS

- Comment encourager les prises d'initiatives ?

- Comment permettre l'appropriation des espaces ?

### MOYENS

- **Faire les courses avec les enfants** pour la préparation du goûter quand cela est possible.
- **Animer des ateliers de cuisine** intégrant la préparation du goûter sous toutes ses formes (déco, invitation...)
- **Trouver les moyens d'inclure les enfants dans la construction des programmes** et leur mise en œuvre pour les rendre acteurs de leurs loisirs.
- **Proposer des temps d'activités en commun (petits et grands)**
- Les enfants qui le souhaitent peuvent aller à tour de rôle **aider les plus jeunes pour l'installation à la sieste.**
- **Permettre le libre accès à la salle Débrouill'art** avec mise à disposition de matériel adapté afin de laisser libre cours à la créativité.
  
- **Affichage des salles principales** (salles des minions -6 ans et salle des aventuriers à partir de 6 ans)
- Affichages des espaces
- Signalétique adaptée :
  - ● codes couleurs et photos pour les plus jeunes (3 à 5 ans)
  - ● codes couleur et titres de rangement pour les plus grands (6 ans et plus)
- Aménagement adapté à l'âge des enfants
- En période scolaire, tous les mercredis matin les enfants de **8-10 auront accès à l'espace jeune de Beauvoir sur mer** afin de se familiariser avec les lieux avant de pouvoir le fréquenter
- Lors de vacances scolaires les 8-10 ans auront accès à l'espace jeune les mardis et jeudis matin (les jours pourront être modifiés en fonction des besoins de l'équipe jeunesse)



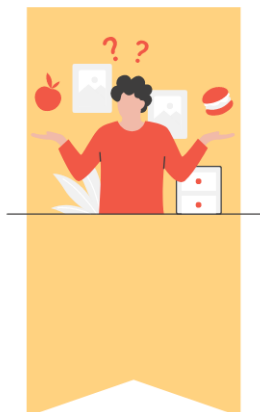
# DÉVELOPPER L'APPRENTISSAGE ET L'EXPÉRIMENTATION DE LA DÉMOCRATIE

## QUESTIONS OPÉRATIONNELS

- Comment attiser la curiosité de l'enfant?
- Comment permettre à l'enfant d'acquérir une indépendance dans ses actes et ses pensées?
- Comment accentuer les formes de responsabilisation citoyenne?
- Comment s'adapter aux besoins des enfants.

## MOYENS

- **Proposer un panel d'activités diverses et variées** permet à un enfant de trouver celle qui lui plaît et peut pleinement s'épanouir.
- **Éviter les thèmes "déjà vus et revus"** pour permettre une vraie découverte.
- **Proposer des sorties ou intervenants variés et originales.**
- **Proposer des temps d'expression individuels et collectifs**, et veiller à ce que chaque enfant puisse aiguïser son sens critique à travers des activités qui suscitent leurs réactions (débat, bilan de journée, conseil d'enfant, temps de paroles...)
- **Laisser les enfants expérimenter les décisions prises lors du conseil d'enfant et leur donner les moyens de réussir.**
- **Encourager les enfants à participer à la vie quotidienne** de l'accueil de loisirs et s'entraider entre pairs lors des gestes et des tâches.
- Mettre en place **un rythme adapté aux besoins du moment et prendre le temps de faire les choses** sans être pressé: on est pas dans l'obligation de résultat!
- L'animateur apporte **une écoute entière sans juger mais plutôt conseiller.**
- **Avoir une posture bienveillante et empathique**, et savoir passer le relais lorsqu'une situation nous met en difficulté.
- Créer un **"coin des émotions"** aménagé et rassurant, à disposition.
- L'animateur se met **en position d'accompagnateur afin de guider l'enfant** en évitant de le faire à sa place.



# PERMETTRE A CHACUN DE DÉVELOPPER SON ESPRIT CRITIQUE, DE FAIRE DES CHOIX ET DE LES ASSUMER

## QUESTIONS OPÉRATIONNELS

- Comment faire que l'équipe professionnelle et les enfants trouvent leur place au sein d'un système collectif?

- Comment permettre à chacun de s'exprimer?

## MOYENS

- **Aménager tous les espaces** avec des repères visuels simple et permettant d'**identifier les lieux et les règles de vie**.

- Proposer aux enfants d'**être responsable d'un espace** pour la journée ou demi journée d'un espace bien précis (seul ou en binôme par espace), utiliser un **tableau des responsabilités**.

- **Appliquer l'échelle de sanction réparatrice et objective commune**, basée sur des outils de communication non violente et la communication aux familles.

- Équipe fera une **réunion journalière** (sauf le mercredi) en période scolaire et une réunion par semaine en période de vacances afin de **mettre à plat ce qu'il se passe dans la journée, la veille ou le lendemain**.

- **Mise à disposition de ressources pour l'équipe** afin de préparer les animations (fiches, classeurs, internet, temps d'accompagnement...). **Ne pas hésiter à partager ses trouvailles** (lors des réunions, "je me cultive et je partage"...)

- Permettre aux enfants de **varier les copinages** en variant les types de jeux (taille du groupe, type d'activité...).

- **Faciliter la cohésion de groupe afin de lutter contre l'exclusion d'un ou plusieurs enfants**. La cohésion de groupe est mise en place à travers des chants, des jeux coopératifs, l'entraide...)

- L'animateur apporte une **écoute entière sans juger, minimiser...**

- **Adapter son langage et son ton** face au public.

- **Savoir se soutenir au sein de l'équipe** professionnelle en apportant **une analyse constructive des actions de chacun**.

L'enfant doit être **encouragé et reconnu dans ses compétences quelles qu'elles soient**. Les projets des enfants seront valorisés auprès des parents de différente manière.

- **Proposer un espace dédié** et créer des outils pour recueillir les idées et envies des enfants (de jeux, activités, sorties, matériel...)

- **Fixer des temps "c'est mon choix"** dans le programme d'activité.

# ACCUEIL DES MINEURS ATTEINTS DE TROUBLES DE LA SANTE OU DE HANDICAPS



*Rappel de la réglementation : Les droits de la personne handicapée ont été inscrits dans la législation Française et notamment la loi 75-534 du 30 juin 1975 dite loi d'orientation en faveur des personnes handicapées. Le 20 novembre 1989, la convention internationale des droits de l'enfant précise dans son article 31 que « les enfants doivent pouvoir bénéficier de loisirs et d'activités récréatives, artistique et culturels dans des conditions d'égalités ». La loi 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées rappelle dans son titre 1er, article 2 que « l'action poursuivie vise à assurer l'accès de l'enfant, de l'adolescent ou de l'adulte handicapé aux institutions ouvertes à l'ensemble de la population et de son maintien dans un cadre ordinaire de scolarité, de travail et de vie ».*

Pour favoriser l'intégration dans nos locaux du public porteur d'un handicap en lui donnant les moyens d'agir, de vivre et de participer avec les autres enfants. Notre équipe d'encadrement a la possibilité de suivre des formations et des sensibilisations spécifiques, pour faciliter l'insertion psychologique et matérielle d'enfant vivant avec un handicap.

Pour cela, il nous semble nécessaire de prendre le temps de **dialoguer avec la famille** concernant son projet, ses attentes, ses souhaits, ses appréhensions, ses craintes... Tout accueil d'un enfant en situation de handicap nécessite **une démarche d'intégration** :

- Une rencontre avec la famille, l'enfant et l'équipe pédagogique destinée à dégager les souhaits et attentes de la famille et de l'enfant lui-même quand il est en mesure de l'exprimer.
- Une prise de contact ou une rencontre avec les professionnels en charge de l'enfant (Centre Médico-Psychologique, Institut Médico-Educatif, enseignant) Cette rencontre se déroulera en présence des parents. Les échanges permettront d'assurer une cohérence éducative autour de l'enfant et de proposer un rythme d'accueil personnalisé.
- Un dernier entretien avec la famille et l'enfant afin de synthétiser les informations et recommandations (adaptation, conduite à tenir).

Il est important que l'équipe puisse **laisser l'enfant vivre ses expériences** en assurant sa sécurité.

**L'équipe propose des jeux et des activités favorisant l'intégration de tout nouvel enfant dans le groupe, et travaillent à l'acceptation des différences de façon générale.**

Les professionnels accompagnant l'enfant peuvent s'ils le souhaitent rendre visite à l'équipe lors des accueils afin d'échanger sur le suivi éducatif de l'enfant.

# INSCRIPTION

## L'accueil des familles

Pour accompagner les familles dans leurs démarches d'inscriptions, les règlements des factures, la visite du centre, le pôle administratif de l'ASSOLI est ouvert :

### Pour l'accueil du public

- le lundi, mardi et jeudi de 14h à 18h
- le mercredi de 9h à 12h / 13h30 à 18h
- le vendredi de 14h à 17h30

### Pour l'accueil téléphonique

- le lundi et mardi de 14h à 18h
- le mercredi de 9h à 12h / 13h30 à 18h
- le jeudi de 9h à 12h / 14h à 18h
- le vendredi de 9h à 12h / 14h à 17h30



En dehors de ces horaires d'accueil du bureau, l'équipe d'animation peut aussi recevoir les familles pendant les horaires d'ouverture des accueils des enfants.

Les familles peuvent aussi prendre rendez-vous avec la directrice en dehors de ces horaires pour une demande particulière.

Les familles peuvent inscrire leurs enfants par téléphone, par mail ou directement au bureau :



# JOURNEE TYPE ALSH

*Modifiable selon sorties, météo...*

| HORAIRES  | DESCRIPTION   | INTENTIONS DE L'EQUIPE  |   |
|---|---|---|---|
| <b>7H30-8H30</b><br>Accueil du matin  | -Accueil échelonné dans la salle d'activité des Minions 3 -5 ans ou des Aventuriers 6-12 ans<br>- Un petit déjeuner peut être proposé sur demande aux enfants qui le souhaitent<br>- Pointage des enfants à l'arrivée par un animateur<br>- jeux libres | Rencontre, accueil de l'enfant et des parents, recueil d'informations, relation de confiance.             |   |
| <b>8h30-9h00</b><br>Regroupement par tranche d'âge  | - Répartition des enfants dans leur salle respective<br>- Réservation des repas du midi (02.51.49.30.77) en prêtant attention aux régimes alimentaire et aux allergies<br>Jeux libres<br>- Pointage des enfants à l'arrivée par un animateur            | Rassembler par groupe, démarrer la journée tranquillement.  |   |
| <b>9h00-9h30</b><br>Présentation de la journée  | - Vérification des présences<br>- Présentation de la journée<br>- Rituel du matin (temps de parole, météo de l'humeur...)   | Donner envie, rappel des règles de vie, discuter en groupe, expression de chacun, choix.                  |   |
| <b>9h30-11h15</b><br>Activité du matin  | - Temps d'animation collectifs et/ou individuels menés par les animateurs ou les enfants (manuelle, culturelle, sportive, ludique...)<br>- Nettoyage et rangement du matériel   | Sécurité et accompagnement, originalité, créativité, pédagogie, dynamisme, amusement.                     |   |
| <b>11h-11h30</b><br>Temps libre   | - Temps libre intérieur / extérieur<br>- Les enfants s'amuse librement de façon à souffler, tout en ayant une surveillance active de la part des animateurs.  | Séquencer la matinée, se dépenser, jouer.   |   |
| <b>11h30-12h00</b><br>Départ pour la cantine<br>Départ du matin<br>Arrivée des Repas+après-midi | - Passage aux toilettes<br>- Lecture du menu du jour<br>- Départ à pied pour la cantine<br>- Pointage des arrivées et des départs   |   |   |
| <b>12h00-13h30</b><br>Repas du midi   | - Nettoyage des mains avant et après le repas<br>- 2 enfants par table servent ses camarades<br>- Les enfants participent au débarrassage des tables<br>- 1 animateur par table d'enfants<br>- Retour vers l'accueil de loisirs pour 13h30              | Convivialité, calme, moment d'échanges privilégiés, respect des besoins physiologiques.                   |   |
| <b>13h30-14h00</b><br>Retour au centre  | - Départ des Matins+repas<br>- Arrivée des après-midi   | Pointage, accueil des enfants   |   |
| <b>13h30-14h15</b><br>Aventuriers<br>6-10 ans<br>Temps calme                                    | <b>13h30-14h45</b><br>Minions<br>3-5 ans<br>Temps calme   | - Passage aux toilettes<br>- Temps calme allongé sur des tapis<br>- jeux calmes, puzzles, livres, dessins | Respecter le rythme de l'enfant, apaiser pour se ressourcer, se reposer, digérer. |
| <b>13h30-15h30</b><br>Minions<br>Sieste   | - Passage aux toilettes avant la sieste<br>- sieste<br>- Réveil échelonné   | Respecter le rythme de l'enfant, apaiser pour se ressourcer, se reposer, digérer.                         |   |

|  |   |  |
|--|---|--|
| <b>14h15-16h00</b><br>Activité de l'après-midi             | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Temps d'animations collectifs et/ou individuels menés par les animateurs ou les enfants (manuelle, culturelle, sportive, ludique...)</li> <li>- Finition si besoin de l'atelier du matin</li> <li>- Nettoyage et rangement du matériel</li> </ul>  | Sécurité et accompagnement, originalité, créativité, pédagogie, dynamisme, amusement.                    |
| <b>16h00-16h30</b><br>Temps libre<br>Préparation du goûter | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Temps libre intérieur / extérieur</li> <li>- Les enfants s'amuse librement de façon à souffler, tout en ayant une surveillance active de la part des animateurs.</li> <li>- un groupe d'enfant inscrit au préalable peut venir aider l'animateur en charge du goûter pour la préparation de celui-ci.</li> </ul>   | Séquencer l'après-midi, se dépenser, jouer.  |
| <b>16h30-17h00</b><br>Goûter                               | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lavage des mains</li> <li>- Les enfants s'assoient autour des tables et devront attendre que tout le monde soit servi pour commencer à manger.</li> <li>- Temps d'échange sur les émotions, le ressenti de la journée, les envies pour les prochains jours...</li> <li>- à la fin du goûter un enfant par table sera désigné par un jeu de hasard pour nettoyer la table.</li> </ul> | Moment plaisir, convivialité, repère de fin de journée pour les plus jeune, temps de parole pour chacun. |
| <b>17h-18h30</b><br>Départ du soir                         | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueil des parents</li> <li>- Retour sur la journée</li> <li>- Pointage des départs</li> <li>- Rangement et vaisselle du goûter</li> <li>- Jeux libres</li> </ul>   | Sécurité des départs, communication avec les familles sur la journée, relation de confiance.             |

## ACCUEILTYPE AVANT ET/OU APRES L'ECOLE

|  |   |   |
|--|---|---|
| <b>7H30-8H30</b><br>Accueil du matin                           | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Accueil échelonné dans la salle d'activité des Minions 3 -5 ans ou des Aventuriers 6-12 ans</li> <li>- Un petit déjeuner peut être proposé sur demande aux enfants qui le souhaitent</li> <li>- Pointage des enfants à l'arrivée par un animateur</li> <li>- jeux libres</li> </ul> | Rencontre, accueil de l'enfant et des parents, recueil d'informations, relation de confiance. |
| <b>8h30-9h00</b><br>Accompagnement des enfants vers les écoles | <ul style="list-style-type: none"> <li>- à 8h30 accompagnement des enfants de l'école privée. Trajet à pied accompagné d'au minimum 2 animateurs.</li> <li>- à 8h45 accompagnement des enfants de l'école public. Trajet à pied accompagné d'au minimum 2 animateurs.</li> </ul>  |   |

|   |  |  |
|---|--|--|
| <b>16h00-16h30</b><br>Préparation du goûter   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un animateur prépare le goûter</li> </ul>   |  |
| <b>16h30-17h00</b><br>Aller chercher les enfants inscrits en accueil soir dans leur école | <ul style="list-style-type: none"> <li>- au minimum 2 animateurs vont chercher les enfants dans leur école.</li> <li>- Après le lavage des mains les enfants s'assoient autour des tables et devront attendre que tout le monde soit servi pour commencer à manger.</li> <li>- à la fin du goûter un enfant par table sera désigné par un jeu de hasard pour nettoyer la table.</li> </ul> | Moment plaisir, convivialité   |
| <b>17h-18h30</b><br>Départ du soir  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueil des parents</li> <li>- les lundi et jeudi soir Marie Noëlle intervient bénévolement pour proposer de l'aide aux devoirs pour les enfants qui le souhaitent</li> <li>- Jeux libres</li> <li>- Pointage des départs</li> <li>- Rangement et vaisselle du goûter</li> </ul>  | Sécurité des départs, communication avec les familles sur la journée, relation de confiance. |

L'accueil de loisirs se réserve le droit **d'adapter le programme d'activités / sorties** selon la météo, l'effectif et l'âge des enfants présents.



## LE TROUSSEAU DE L'ENFANT POUR L'ACCUEIL DE LOISIRS

### Toute l'année

- ✿ Une tenue vestimentaire confortable et adaptée aux activités / sorties prévues  
ET surtout à la météo.
- ✿ Un sac à dos avec une gourde ou une petite bouteille d'eau étiquetée au prénom de l'enfant.
- ✿ Pour les plus jeunes: des vêtements de rechange ainsi qu'un doudou si besoin.  
Les enfants bougent, sortent, se salissent! Évitez tout vêtement ou accessoire de marque et les objets de valeur! Nous n'en sommes pas responsables en cas de perte ou de dégradation...
- ✿ Pas de jouets personnels: il y a tout ce qu'il faut ici!
- ✿ En cas de "PAI": une copie de la prescription et une trousse étiquetée au nom de l'enfant, contenant tout le traitement, que nous conservons pendant toute la durée d'accueil de l'enfant.
- ✿ En cas de traitement médical: une copie de l'ordonnance / posologie et le médicament dans son emballage d'origine: conservé hermétiquement dans un sachet étiqueté au nom de l'enfant.



### PÉRIODE ESTIVALE



En plus du sac de base:

- ✿ Une casquette / chapeau, voir même lunette de soleil.
- ✿ Des chaussures qui tiennent au pieds, pour pouvoir courir, sans se blesser!
- ✿ Crème solaire.

TOUT le matériel de votre enfant doit être marqué à son nom et prénom

